

Jean Monnet, Mémoires: extrait sur le secret entourant le projet français de Communauté européenne du charbon et de l'acier

Légende: Le projet français de Communauté européenne du charbon et de l'acier est volontairement entouré d'un grand secret. Au début, neuf personnes seulement en sont informées: Jean Monnet, Robert Schuman, Bernard Clappier, René Pleven, René Mayer, Pierre Uri, Étienne Hirsch, Robert Marjolin et Paul Reuter.

Source: MONNET, Jean. Mémoires. Paris: Fayard, 1976. 642 p. ISBN 2-213-02278-X.

Copyright: "Mémoires"

de Jean Monnet

(c) Librairie Arthème Fayard, 1976

URL:

http://www.cvce.eu/obj/jean_monnet_memoires_extrait_sur_le_secret_entourant_le_projet_francais_de_communaute_europeenne_du_charbon_et_de_l_acier-fr-300eb5b2-456a-4007-8c79-e28298ba0856.html

Date de dernière mise à jour: 21/10/2012

Jean Monnet, Mémoires

[...]

« Le gouvernement français propose... », encore fallait-il qu'il connût cette proposition et la fît sienne. Je devais chercher l'homme qui avait le pouvoir et aurait le courage de l'exercer pour provoquer par surprise un si grand changement. Robert Schuman me semblait tout désigné et pourtant, à la suite d'un malentendu, je ne m'adressai pas à lui d'abord. En effet, j'avais eu un long entretien avec Bernard Clappier la veille de la première visite de Reuter. Devant lui aussi, j'avais parlé en termes généraux de mes idées qui l'intéressèrent vivement. « M. Schuman, me dit-il, est à la recherche d'une initiative qu'il pourrait présenter à Londres le 10 mai. Depuis la réunion des Trois à New York en septembre dernier, je sens que c'est sa grande préoccupation. J'étais présent quand Acheson a dit avec l'assentiment de Bevin : « Nous sommes tout à fait d'accord pour confier à notre collègue français le soin de définir notre politique commune à l'égard de l'Allemagne. » L'échéance approche, personne ne peut le conseiller sur ce qu'il faut faire. – Eh bien, j'ai quelques idées, lui dis-je... » Je compris qu'il me rappellerait après avoir parlé à son ministre. Mais une suite de circonstances ne lui en laissa pas le temps et, le 28 avril, pensant qu'il n'était pas intéressé, je me décidai à adresser le projet à Bidault, président du Conseil, de qui je dépendais directement.

Or, c'est ce même jour, quelques instants après que j'eus fait porter le pli à Falaize, directeur du cabinet de Bidault, que Clappier reprit contact avec moi en s'excusant de son long silence. « Voilà la proposition que je viens juste d'envoyer à Bidault », lui dis-je. Clappier lut le texte et eut vite fait de rattraper le temps perdu : « C'est formidable. Me permettez-vous de le montrer à M. Schuman ? » Je lui en donnai une copie qu'il emporta sur-le-champ à la gare de l'Est. Le ministre des Affaires étrangères prenait le train du soir pour Metz où il passait ses fins de semaine en solitaire dans sa propriété de Scy-Chazelle. Clappier le rejoignit dans son wagon : « Pourriez-vous lire ce papier de Monnet ? c'est important. » Le lundi matin, il revint au même endroit accueillir Schuman. Celui-ci, à peine descendu du train, lui dit : « J'ai lu le projet, je marche. » Ces quelques mots suffirent à nouer les choses : l'idée était tout d'un coup passée dans le domaine politique, elle devenait l'affaire du pouvoir et sa dangereuse responsabilité. C'est le privilège des hommes de gouvernement que de décider de l'intérêt général. Puisque je n'avais pas ce privilège en propre, il me fallait bien contribuer à l'exercer par personne interposée.

Schuman et Clappier venaient d'entrer dans le cercle des conjurés où Bidault et Falaize ne les rejoignirent pas, et pour cause : ils n'avaient pas pris le temps de lire ma lettre dans laquelle je demandais un rendez-vous pour le lendemain afin de commenter la proposition jointe, « proposition de nature à apporter une transformation à la situation générale qui s'aggrave chaque jour ». Je n'eus pas le rendez-vous et cependant on put lire dans *Le Monde* du mardi que j'avais été reçu par le président du Conseil ! Le quiproquo n'était pas fini, car le mercredi, après le conseil des ministres où Schuman fit allusion en termes voilés à une prochaine initiative française, je fus convoqué à Matignon par Bidault qui m'accueillit avec un regard noir de fureur. Il tenait une copie de la proposition : « Schuman vient de me montrer ce papier, il paraît que c'est vous qui l'avez écrit. J'aurais aimé en être le premier averti. – Vous l'étiez, lui répondis-je, je vous ai écrit vendredi. » Il chercha la lettre, elle était sur son bureau. L'avait-il lue ? Il assure que oui dans ses Mémoires, et je le crois. Sans doute ne répondait-elle pas à ses préoccupations du moment qui étaient de créer un Haut Conseil atlantique. Ce que fût devenu le projet entre ses mains, et l'Europe au bout du compte, d'autres se sont posé la question. Pour moi, je ne me suis jamais demandé de ma vie quelles conséquences aurait pu avoir une situation qui ne s'est pas produite. C'est l'exercice le plus stérile qui soit. Le fait est qu'il n'y a pas eu de plan Bidault, mais un plan Schuman.

Clappier nous aida à mettre au point le texte qui, le samedi 6 mai, prit sa forme définitive avec ces phrases nouvelles : « En se faisant depuis plus de vingt ans le champion de l'Europe unie, la France a toujours eu pour but essentiel de servir la paix. L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre. » C'était le salut à Briand, mais aussi l'adieu à la rhétorique. « L'Europe ne se fera pas d'un coup ni dans une construction d'ensemble: elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. » C'était le choix fondamental d'une méthode à intégrer sans fin les choses et les esprits. Cette méthode paraît lente et peu spectaculaire. Pourtant, elle fonctionne continûment depuis vingt-cinq ans et personne n'en a proposé d'autre pour faire progresser la Communauté. « Maintenant, il faut nous arrêter », dis-je, et j'écrivis : «

Définitif, samedi 15 h. » Dès lors, tout allait être dans la tactique. Quelques instants plus tard, je me rendais dans le bureau de Schuman avec René Mayer, ministre de la Justice, qui devint aussitôt un partisan enthousiaste de la proposition où il retrouva l'écho de nos entretiens d'Alger sur la nécessité de reconstruire l'Europe dans la paix. C'est à sa demande que nous ajoutâmes cette phrase qui passa alors pour une clause de style, mais à laquelle l'avenir devait donner sa pleine signification : « L'Europe pourra, avec des moyens accrus, poursuivre la réalisation de l'une de ses tâches essentielles : le développement du continent africain. » Au même moment, je fis porter les documents à Pleven, ministre de l'Outre-Mer. Là devait s'arrêter la liste des destinataires. Neuf personnes au total étaient dans le secret.

Quand et comment dévoiler ce secret, ce fut la décision du dimanche. Pleven, maintenant au courant et tout à fait acquis, nous conseilla sur la marche à suivre. Dans la fin de la matinée, je rejoignis Schuman et Clappier qui avaient jugé nécessaire de convoquer Alexandre Parodi, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères. En sa personne, le Quai d'Orsay était informé et lié en même temps par la loi du silence. Nous étions bien résolus à mener toute l'opération en dehors des voies diplomatiques officielles et à nous passer des ambassadeurs. Notamment, le contact personnel que Schuman désirait prendre avec Adenauer serait confié à un membre de son cabinet qui irait secrètement à Bonn à l'heure même de la décision. Restait à fixer cette heure. Il n'y avait plus guère de choix, car pour un acte de cette importance il fallait l'accord du gouvernement tout entier. Or, on ne pouvait attendre le mercredi, jour normal du prochain conseil des ministres, mais aussi date de la conférence de Londres où Schuman devait arriver avec un projet pour l'Allemagne. Pleven et Mayer firent en sorte que le conseil se tînt exceptionnellement le mardi matin. Le secret devait être total jusque-là. Il le fut, à une exception près.

Cette exception nous fut curieusement imposée par les circonstances. Dean Acheson avait prévu de faire escale à Paris le dimanche sur le chemin de Londres pour parler tranquillement avec Schuman qu'il estimait beaucoup. Il n'était pas concevable de laisser les deux ministres s'entretenir, dans l'intimité, de tout sauf de ce qui serait le surlendemain plus important que tout... La courtoisie et l'honnêteté nous conduisirent à mettre Acheson dans la confidence, et nous n'eûmes pas à le regretter. Le récit qu'il fit dans ses Mémoires de ce dimanche 7 mai à Paris est un morceau plein de vie et d'esprit, bien significatif de sa personnalité attachante. Il reconnaît lui-même qu'il ne comprit pas du premier coup la portée du plan que Schuman lui décrivit à travers un interprète. Il y soupçonna une sorte de grand cartel du charbon et de l'acier, désir nostalgique des industriels européens et péché inexpiable pour des Américains respectueux du droit de la concurrence et de la liberté du commerce. En lui, le *lawyer* et l'homme politique eurent un mouvement de recul, et je dus venir calmer ses appréhensions.

[...]